

NOTICE SUR GRISELLES

E. LACHAUSSEE

Monographie de la commune de Griselles

- Le Sol -

Situation — Forme — Limites — Superficie de la commune

Relief du Sol — Physionomie du pays

Géologie — Production du sous-sol

Cours d'eau

Climat

Production du sol — La Forêt

Situation

Griselles se trouve dans le Gâtinais au nord de l'arrondissement de Montargis sur la rive droite du Loing. (Bassin de la Seine) longitude : 30° est latitude 48° et quelques minutes.

Il est à une distance de 4 km de Ferrières, de 16 km de Montargis et environ 80 d'Orléans.

Forme de la commune

Le territoire de la commune a une forme allongée du N au S environ 12 km. Sa largeur moyenne est d'environ 4 km.

Limites

Les communes limitrophes sont :

Ferrières à l'ouest, Chevannes, Pers au nord, la Selle sur le bied à l'est, Louxouer au SE, Paucourt NO, la Chapelle St Sepulcre au sud.

Cette délimitation de la commune date de 1824. Procès verbal du 28^{bre} aux archives.

Superficie

3032 hect. ainsi répartis :

<i>Terres labourables</i>	1560 hect.
<i>Prés naturel</i>	80
<i>Herbages</i>	3
<i>Pâturages et pacages</i>	
<i>Vignes</i>	2
<i>Landes et terres incultes</i>	21
<i>Cultures divers cseraies</i>	0,5
<i>Bois et Forêts</i>	1280
<i>Chemins, carrières, mares, propriétés bâties, etc.</i>	85,5

Relief

Le sol est accidenté. La rivière entre sur le territoire de la commune par une altitude de 50m et en sort environ 10m plus bas. Point culminant 150m près du hameau des Mancelles dans la forêt de Montargis.

La mairie est à une altitude de 107m77 et Bois le roi, principal hameau, à 111m(114).

Physionomie

L'aspect du pays est agréable. Le promeneur a le choix entre des excursions en forêt ou dans une vallée fraîche profondément encaissée et bien ombragée. La plaine couverte d'arbres fruitiers et agrémentée de bosquets n'est point monotone.

La propriété est très morcelée surtout dans la prairie. Une des sections du plan cadastral renferme à elle seule 686 parcelles pour une superficie totale de 175 h.

Géologie

Le sol appartient à l'époque tertiaire et le sous-sol à l'époque secondaire (crétacé supérieur) sur les deux rives de la vallée. Le sol est littéralement couvert de galets, de silex roulés noirâtres parmi lesquels on trouve une quantité d'échinodermes¹ silifiés² (oursins³ ~~hastés~~)

Dans le sable argileux sous jacent, on rencontre quelques gisements de rostrés³, de lélemnites⁴. Certains cailloux assez rares du reste portent l'empreinte de petits chéloniens⁵, tortues de la grosseur d'une noix.

En s'éloignant de la vallée, le banc de cailloux superficiel est recouvert d'une couche de terre végétale peu épaisse.

Le sous-sol est constitué de marne mélangée à des gros cailloux aux formes étranges blanchis à la surface par hydratation et en certains endroits (hameau des Fourneaux) de pierres calcaires propres à la fabrication de la chaux naturelle. Le sous-sol de la plaine de Beaumarchais est imperméable et l'écoulement des eaux est assuré par des fosses de drainage. Certaines poches d'argile recèlent un minerai de fer assez riche (limonite⁶ ou hématite⁷ brune) qui se présente soit sous forme de blocs assez volumineux, soit sous forme de rognons dont la grosseur varie entre celle d'une bille et celle d'un œuf.

De ce fait, les eaux stagnantes de la vallée sont d'une couleur de rouille très prononcée.

Au lieu dit l'Étang, le sol est de formation plus récente et est constitué par des dépôts *partinarien* d'un ancien étang qui recouvre presque toute la vallée entre Griselles et Ferrières. D'après la tradition, cet étang aurait été desséché accidentellement en 1770. Les eaux souterraines sont légèrement calcaires mais cependant de bonne qualité dans le bourg de Griselles. La nappe d'eau des puits n'est qu'à une profondeur de 15 à 20 mètres. Elle peut donner par conséquent la température⁸ moyenne du lieu.

Cours d'eau

La commune est traversée presque en son milieu et de l'est à l'ouest par la Cléry (ou Bied), petite rivière au cours très sinueux et cependant très rapide, maximum entre le pont du Gril et la passerelle de Corbelin.

Elle naît dans le département de l'Yonne et va se jeter dans le Loing après un cours de 4,5 km.

En plusieurs endroits, elle coule ses eaux limpides et froides sur un lit de galets de temps immémorial. La puissance de ses chutes a été utilisée comme force motrice (Industrie).

La Cléry nourrit de nombreuses truites qui sont très renommées dans les environs et qui lui ont valu un règlement de pêche particulier. Sur le territoire de la commune, elle reçoit plusieurs ruisselets dont le principal est le ruisseau de la Fontaine qui prend naissance au pied du château de Bois-le-roi, appelé pour cette raison « château de la fontaine ».

Voir le plan

Le ruisseau de la fontaine, à première vue, semble ~~devenir~~ que le ruisseau se jette dans la fausse rivière du moulin : car en général, une fausse rivière est un cours d'eau artificiel et par conséquent relativement récent.

En réalité, le ruisseau de la fontaine et la fausse rivière ne forment à partir du pont B qu'un seul et même cours d'eau car la disposition des lieux a permis d'utiliser le premier comme rivière de décharge. Il a suffi de réunir par une tranchée de quelques mètres la véritable rivière au ruisseau et d'établir le déversoir et le système de vannage.

Par conséquent, avant la création du moulin au bourg, le ruisseau de la fontaine déversait ses eaux dans le bourg au pont C. Le cours cessant de la partie BC ne permet d'ailleurs pas de croire qu'elle a été creusée de main d'homme.

C'est par omission que le canal AB ne figure pas au plan cadastral.

Climat

Les conditions climatiques de la commune sont à peu près les mêmes que celles de la région parisienne. Cependant elles sont sensiblement influencées par la présence au sud de la forêt de Montargis et probablement aussi par la vallée relativement profonde en égard à sa faible largeur. Les orages qui viennent du sud sont souvent détournés vers l'est ou l'ouest. Il a été remarqué que la foudre tombe souvent à Bois-le-roi et rarement à Griselles. Du côté du nord, la commune n'est pas abritée aussi les vents de cette région y apportent un froid assez vif.

Production du sol

Si le sol recevait des ondées tous les huit jours, disent les habitants, il serait d'une fertilité remarquable. Il est propre à toutes les espèces de culture.

On y cultive en effet les céréales et toutes les plantes potagères et fourragères.

Autrefois les deux rives de la vallée ne formaient qu'un vaste vignoble¹⁰ qui malheureusement a été détruit par le phylloxera, mais il reste de nombreux arbres fruitiers, pommiers et poiriers, qui fournissent un cidre de très bonne qualité et des noyers dont les fruits sont transformés en huile.

Sur l'emplacement de ces anciennes vignes ou sur la lisière des bois environnants, on voit encore une quantité de tas de cailloux (appelés murgères) apportés là à des d'hommes et provenant de l'apierrement du vignoble. Ces silex sont utilisés aujourd'hui au chargement des routes.

Le chanvre a été cultivé sur une grande échelle dans la vallée et on conserve encore le souvenir des rouoirs, rouissoirs ou routoirs au bord de la rivière près du moulin des aînes et au Gril de Corbelin. Sur un ancien plan des chemins (1824), on trouve le marchais chanvre dans la forêt en bordure du chemin de Bois-le-roi à Louzouer.

La vallée est peuplée de saules, de grands peupliers et d'autres transformés en sabot au pas même. Elle fournit ¹¹ un foin de bonne qualité et relativement abondant quand pendant les crues ¹² la rivière y a déposé un limon fertilisant. Cependant aux endroits où l'écoulement des eaux n'est pas suffisant, on ne voit que des roseaux, des joncs ou des rouches.

Dans la forêt croissent le chêne, le hêtre, le bouleau, l'orme, l'acacia mais on n'y découvre pas d'arbres remarquables par leur vieillesse ou leur grosseur. Le sol caillouteux ne se prête pas à une croissance rapide, aussi presque tout le bois forestier est destiné au chauffage pour lequel il est de première qualité. (Voir industrie de l'écorce ¹³)

La forêt est très giboyeuse et il n'est pas rare de voir pendant l'hiver des bandes de sangliers en sortir pour dévaster les récoltes avoisinantes sur les 1280h de bois de la commune, 800h font partie de la forêt domaniale de Montargis. C'est environ le $\frac{1}{10}$ de la superficie totale de la forêt (8516h).

La Forêt

La Forêt a joué un grand rôle dans l'histoire locale et c'est grâce à elle que la commune de Grisettes possède de vieux documents sur les hameaux de Bois-le-roi qui lui doit sûrement son existence. Elle a de tout temps fait partie du domaine de la couronne ou bien

elle a été donnée en apanage aux princes de la famille royale. Elle est domaine national depuis 1848. Le premier propriétaire dont on possède les titres est Pierre de France, Fils de Louis II le Gros et le dernier fut le duc d'Orléans (en 1832). Lors de la classification de la propriété non bâtie, le duc d'Orléans était imposé à la contribution foncière sur 649^f 83c (Registre des délibérations).

Dans la matrice des propriétés foncières de 1791, on lit : Monseigneur le duc d'Orléans pour la forêt depuis le mardeleur jusqu'au chemin de la Selle 1647 arp $\frac{3}{4}$ de bois à 350. 5755,55 revenu cadast. 1^o pour la portion qui dépasse le chemin de la Selle- arp 3X50 ... (non indiqué)

Titres ayant rapport aux usages et pâturages accordés aux habitants de Bois-le-roi existant en original aux archives de la Mairie de Griselles

1372 Lettres du duc d'Orléans à Jacques d'Egreville, maître des eaux et forêts pour qu'il y fasse¹⁴ une enquête sur les droits d'usage et pâturage des habitants des Bois-le-roi.

Requête de ceux-ci

Sentence pour le maintien des droits ci-dessus rendus en grands jours le 21 9bre 1372

1381 Etienne Deprièr, garde du scel de la Prévosté de Cepoy certifie avoir vu des lettres du maître des eaux et forêt du duc d'Orléans qui enjoint de laisser jouir les habitants de Bois-le-roi de leur droits d'usage.

- 117bre 1386 Charles, Seigneur de Chastillon, Chambellan du Roi-ordre de
laisser jouir les habitants de Bois-le-roi de leur droits dans la
forêt de Paucourt.
- 1402 Simon Dumesnil, Simon 1^{er}, échançon de la Reine et maître
des eaux et forêts.
- 1402 Isabelle, Reine de France — Lettre de Jussieu au Sieur
Dumasny Simon pour qu'il laisse chaque habitant de Bois-le-
roi conduire pendant une année 2 pourceaux dans la forêt.
- 1403 Isabelle, Reine de France — Les habitants de Bois-le-Roi
étant tenus d'assister aux chasses royales et les bêtes de la forêt
faisant des dégâts aux cultures, la Reine maintient les droits
d'usage et de pâturage.
- 11 avril 1529 Renée de France, duchesse de Chartres, accorde les mêmes
droits.
- 1533 G. Silerton, concierge de la forêt de Paucourt, id.
- 1542 Jehan de Saintre laisse jouir les habitants de Bois-le-roi de
leurs droits pour se chauffer et bâtir.
- 1550 Henri de France
- 1552 Antoine, comte de Clermont
- 1560 François, Roi de France
- 1578 Henri, Roi de France et de Pologne
- 1579 Jehan, maître des eaux et forêts
- 1579 Claude Tabernneau, concierge de la Forêt
- 1601 Claude Duperrey, maître des eaux et forêts
- 1602 Henri, Roi de France
- Procès verbaux d'assemblée des habitants de Bois-le-roi dressés
par notaire (mai 1601- 15 juillet 1601- 1639)

*Titre de 1171*¹⁵

Par ce titre, Pierre de France, fils du Roi Louis VI le gros et Elizabeth, princesse, sa femme, se disant Seigneur de Bois-le-Roi, ils donnent et octroyent aux habitants de Bois-le-roi droits d'usage en leur forêt de Paucourt au bois de chauffage, bois à bâtir, de passage pour leur bestiaux, droits de bourgeoisie dans le hameau du dit Bois-le-roi, autres franchises et immunités portées esdictes lettre.

Par cette chartre, les habitants de Bois-le-Roi sont régis par la coutume de Lorris, et que pour chaque maison, payera cinq sols par chacun an au jour de St Rémy et ils sont exempts de payer aucune coutume des choses qu'ils vendent ou achètent dans tous le Gatinais et leurs maisons ne peuvent retourner au Seigneur pour avoir forfait. Seulement 60 sols d'amendes esquelles sont condamnés les habitants se réduisent à cinq sols et les cinq sols à 12 deniers Parisis.

Nota :

*Pierre de France appelle Bois-le-roi **Nemus Regis**.*

En 1155, Pierre de France, frère du Roi Louis VII épousa Elizabeth, fille de Renault de Courtenay. Pierre de France résidait à Montargis.

Rappel :

Louis VI le Gros 1108-1137

Louis VII le jeune, son fils 1137-1180

Philippe Auguste 1180-1223

Coutume de Lorris

On appelle « coutume de Lorris » un ensemble de franchises données dans cette ville par Louis VI, Louis VII, Philippe Auguste et Louis VIII qui y tenaient leur cour. Le premier acte en date de 1140 a été détruit. On possède ceux de 1155 et 1187 qui l'ont confirmé.

Les clauses sont sensiblement les mêmes que celles octroyées aux habitants de Bois-le-roi.

Inventaires des pièces fournies pour justifier les droits d'usages des habitants dans la forêt de Montargis dressés en 1601, 1639, 1642 et 1667.

Parmi ces actes :

8 sont scellés sur queue simple avec sceau de cire rouge et de ¹⁶ cire brune dont il ne reste que des morceaux.

7 sont scellés par queue double avec sceau de cire rouge.

2 sont scellés sur lac de soie. L'un de Henri III possède encore le lac en soie rouge et verte mais le sceau est disparu. L'autre de Henri IV sur lequel on ne voit plus que les 2 trous pour laisser passer le lac.

Plusieurs titres ne laissent voir aucune trace de queue ou de sceau.

1 avec sceau plaqué (en cire rouge), il n'a plus que la trace.

Ces inventaires portent mention d'un titre de 1171.

Dates de tous les titres conservés, mentionnés ou résumés dans les inventaires aux archives de Griselles.

*1370- 1372- 1372- 1381- 1387- 1402- 1402- 1403- 1407-
1529- 1533- 1542- 1550- 1552- 1560- 1578*

Henri de France

Henri de France et de Pologne

1598- 1599- 1604- 1604- 1604- 1602- 1602- 1602- 1610-
1611- 1615- 1624- 1629

En 1630, le Sieur de Bois-le-roi était Joachim de Leandes, écuyer, qui communiqua le titre de 1171 à Dom Morin.

Henri de France

Le 21^{bre} 1639, les habitants de Bois-le-roi se sont assemblés et ont délibéré pour faire porter leurs titres à Montargis pour prendre avis et poursuivre. Le procès verbal dressé par notaire est aux archives.

Isabelle de Bavière, titre sur parchemin

Isabelle, Reine de France 1403, attendu que les habitants de Bois-le-roi sont tenus d'être aux chasses dans la forêt sans aucun gage ni salaire autre qu'un denier par jour et que leurs champs et labourages sont beaucoup grevés par les bêtes de la forêt, leur maintient leurs droits d'usages et pâturage (...) l'original dit 2 deniers de pain par jour.

Curiosités naturelles

Rien de particulièrement intéressant, pourtant il est un pont qui mérite d'être vu, c'est le Gril de Corbelin. À la sortie des arches du pont, la rivière forme une chute dont le mugissement s'entend d'assez loin et se divise immédiatement en deux bras pour encercler une jolie petite île d'une verdure exubérante pendant la belle saison. Tout à côté existait autrefois une espèce de gouffre dans lequel se déversait le trop plein de la rivière en crue. En raison du danger que représentait cet abîme situé au bord de la route, il a été comblé avec des rochers, mais l'emplacement est encore visible.

Ce pont qui a 7 arches d'inégales grandeurs, a été bâti par les moines de Ferrières entre 1470 et 1500. Leur écusson figure sur une pile.

Aménagé de bonne heure par les moines, il fut démoli par les anglais puis rétabli par Louis de Blanchefort. C'est son écusson qui figure sur une pile.

Le Bourg

L'étymologie du mot *Griselles* est douteuse. Peut-être est-ce la corruption du nom *Egriselles* (petite église) par comparaison avec l'église abbatiale de *Ferrières*, qui est devenu ensuite *Egriselles*, dénomination qu'on retrouve dans d'anciens titres puis par abréviation : *Griselles*.

Le même nom *Egriselles-le-bocage* existe d'ailleurs à peu de distance dans le département de l'Yonne et c'est probablement pour éviter la confusion entre les deux pays que *Griselles* était *Egriselles-les-Ferrières*.

Avant le 15^{ème} siècle jusqu'à la veille de la révolution, on trouve le nom de *Griselles-les-Ferrières* dans l'état civil.

Le bourg est situé sur le rive droite de la rivière tout au bord de la vallée et comme perché sur une falaise de marne et de cailloux très abrupte, tellement abrupte qu'il a fallu construire une route en lacet pour l'escalader (1881).

La partie la plus pittoresque se trouve au pied de l'église et du presbytère. Là la falaise est très à pic et couronnée d'un bosquet qui laisse pendre au dessus du chemin de longues racines noueuses et de grandes lianes cachant à demi trois vieilles caves qui font penser à quelques habitations de troglodytes¹⁷, mais qui n'ont aucun intérêt historique.

L'agglomération du bourg est peu importante puisqu'elle ne compte que 62 ménages et 155 habitants d'après le recensement de 1911¹⁵.

Une seule rue en fer à cheval suffit à la desservir. Elle prend naissance sur le route de *Ferrières* à *Courtenay* et va la rejoindre 300 mètres plus loin.

Depuis un siècle, le bourg a subi de profondes modifications¹⁹. Une grande quantité d'anciennes habitations ont disparu pour faire place [à] de nouvelles qu'on a bâties²⁰. En 1878, la population était de 921 habitants, en 1876 de 984.

En place neuve et l'on a abattu les buissons, les grands noyers et les haies qui bordaient les chemins du côté de la mairie actuelle.

Il n'y a plus de solution de continuité entre le bourg et la Paillarderie considérée²¹ autrefois comme hameau.

Sur un plan de la place fait en 1828 en perspective cavalière assez curieuse, on ne reconnaît guère que l'église avec son porche, le presbytère et le puits communal. Certaines maisons ont changé de forme sur d'anciennes fondations. D'autres n'existent plus. On y voit l'emplacement d'un jeu de boules et la trace d'un mur tout autour de la place.

Est une faute de dessin

En 1859, on a nivelé les rues aboutissant à la place.

Voir dossier des chemins (Archives)

1911	Maisons	Habitants	Maisons	Habitants
Maison Rouge	6	31	La Liard	5 8
La Martinière	4	12	Maison Neuve	2 9
Le Chesnois	8	22	La Beaujarderie	5 9
Le Chassin	6	12	Courvillaine	2 8
Les Jons	1	2	Moulin des Aulnes	1 4
La Sauvagerie	1	7	Bois-le-roi	68 164
Les Chesnaux	2	7	Le Menille	1 1
Les Beaucerons	14	27	Champdonné	2 7
La Petite Ronce	2	15	Les Mancelles	1 5
La Grande Ronce	2	10	Corbelin	25 61
Les Fourneaux	7	63	Moulin du Gril	2 7
Baumarchais	2	13	La Boismilletterie	5 12

Soit pour le total en y comprenant le Bourg 264 maisons²² et 671 habitants.

Lors du recensement de 1876, la commune comptait 931 habitants.

Bois-le-roi²³ D'après don Guillaume Morin, prieur de Ferrières, Bois-le-roi était un village de la banlieue de Ferrières et sont seigneurs en partie les abbés et religieux de Ferrières. Anciennement, il y eu en ce lieu un beau et fort château duquel on voit encore les vieux²⁴ vestiges. Lequel l'on tient avoir été bâti par le Roi Louis septième, lequel se plaisait fort en ce lieu à cause de la chasse et il donna partie de la dite seigneurie au monastère de Ferrières en la paroisse de Griselles et Bois-le-roi. Bois-le-roi est de la paroisse de St Agnan de Griselles de laquelle²⁵ Eglise est patron le trésorier de Ferrières et icelle est de la nomination de l'abbé de Ferrières.

Note de marge : Bois-le-roi : Le premier château était construit entre le chemin qui descend de Bois-le-roi à la Fontaine et la partie boisée qui surplombe la vallée.

Aux archives de 1822, on lit : Bois-le-Roi paraît avoir été un château fort environné d'un petit hameau mais il y a lieu de croire que la paroisse a toujours été à Griselles, quoiqu'en on donne le nom à Bois-le-roi comme exprimant un endroit plus remarquable. Cela est si vrai qu'en lit dans quelques anciens ouvrages la double désignation de Griselles et Bois-le-roi.

En maints endroits dans les registres de l'état civil, on voit l'expression du lieu seigneurial de Bois-le-roi.

Actuellement, Bois-le-roi n'est plus une paroisse mais c'est plus important que Griselles. Il compte 58 ménages et 164 habitants. Situé entre la vallée de la Cléry et la forêt domaniale de Montargis, il a été de tout temps le lieu privilégié des châtelains.

Courvillaine *Cour vilaine, de cour : résidence, vilaine : attaché à la terre. Courvillaine actuelle n'est plus qu'une ferme mais tout fait supposer qu'elle a dû être autrefois un monastère annexe ou succursale de l'abbaye de Ferrières. Sa position d'abord conforme aux conditions exigées par la règle bénédictine, de plus on voit²⁶ encore dit on des vestiges de l'ancienne chapelle.*

La tradition rapporte aussi que la cloche de la chapelle a été immergée²⁷ dans le vivier du jardin et qu'elle y est encore.

Note de marge : Courvillaine : En 1185, Philippe Auguste donna à l'abbé de Ferrières (Henry) la villa de Cour vilaine qualifiée de noble. Il était là au 17^{ème} siècle un couvent de moines de l'ordre de Genovefains.

Les murailles de clôture sont fort anciennes, la plupart des bâtiments sont intéressants, la cave et ses casiers pour placer les tonneaux, la vaste Grange des dîmes, le forme de sa couverture, le grand portail d'entrée de style roman, les charpentes massives, le pigeonnier en forme de tour carré. Les couvertures aussi sont dignes de remarques.

Courvillaine était qualifiée de baronnie, malheureusement les titres de cette propriété ont été détruits en 1793 brûlés parait-il à l'entrée du bourg tandis que les habitants dansaient autour du foyer (au champ de Mars en bordure du 7^e chemin qui va de la route de Courtenay à la vallée rejoignant l'ancienne route de la Selle).

Un vieux colombier, ses garennes témoignent de l'importance de cette seigneurie.

Texte rayé : On sait aussi que l'abbaye de Ferrières en devint propriétaire en 1127 et qu'elle fait partie du patrimoine de Ferrières jusqu'à la révolution.

*Corbelin et
Moulin du
Gril*

Cour belin, de cour: résidence, belin ou blin : bélier machine à frapper

Avant que de faire mouvoir un moulin à farine, la chute d'eau actionnait en effet des appareils qui broyaient les minerais de fer destinés à alimenter les forges voisines. Tous les environs sont

recouverts de mâchefer et de laitier provenant de la fusion. Ces usines n'existaient déjà plus paraît-il sous Charles VII.

Le moulin de Corbelin appartenait aux Bénédictins de Ferrières en 1564 et fut loué à long bail, moyennant 15 livres de [...] annuel.

15 mai 1690 Lasalle. En juin 1743, Pierre Lachaussée devient locataire. Ses descendants l'occupent.

Les Fourneaux

Ce hameau tire son nom des fours à chaux et à tuile que l'on peut voir encore mais qui ne travaillent plus. Les pierres et l'argile qui alimentent cette industrie étaient extraites dans le voisinage immédiat au lieu dit les vieux trous. Ces carrières ont fourni aussi une grande quantité de pierre de taille de très bonne qualité au moyen âge. Les fourneaux possédant aussi des forges à fer, des amas de scories en marquent l'emplacement. La tradition rapporte que vers 1810, le hameau des Fourneaux fut incendié par suite de la rupture des digues des étangs d'Ervaucille. Au contact de l'eau, les fours à chaux des vieux trous qui étaient en activité ont éclaté. Le fait est exact²⁵.

Beumarchais Dans la localité, le mot « marchais » signifie « mare ». Le hameau possède en effet d'un des plus grands marchais des environs.

Beumarchais²⁹ a été une propriété seigneuriale ainsi que l'atteste le colombier en forme de tour et la garenne environnante. L'état civil mentionne un Fudeau, Sieur de Beumarchais, conseiller du Roi en 1714.

Note de marge : Un fils Judeau, docteur en théologie, fut curé de Griselles.

Lors de réparations récentes, on a enlevé de la ferme un fronton de fenêtre qui porte la date de 1675 (voir collection de Mr Maury).

La Sauvagerie

Est une ferme très éloignée de toutes les autres agglomérations.

Le Chesnoy, les Chesnaux

Est sur la lisière d'un bois de chênes.

Les Ronces Dans la plaine des Ronces, on trouve du silex taillé, des armes et outils de tout genre, des éclats provenant de la taille. On peut supposer qu'il y a eu en cet endroit une station de l'homme préhistorique.

A peu de distance de la ferme de la petite Ronce, on voit encore des ruines d'une ancienne chapelle dédiée à Sainte Venisse (Véronique). Aux alentours, on a plusieurs fois mis à jour de nombreux ossements qui attestent de la présence d'un cimetière vers 1670. En 1659, cette chapelle était desservie par les religieux de Ferrières.

En 1700, le curé de Chevry en était le prieur.

Les fermes des Ronces sont assez anciennes. Sur les bâtiments, on voit les dates suivantes : Grande Ronce 1650, Petite Ronce 1670. En 1791, Mr Pougin de la Maison Neuve est acquéreur de la Petite Ronce.

Plusieurs maisons de ce hameau portent des dates de 1659, 1661.

Note de marge : Louis XIV : 1643-1715.

Note de bas de page :

Les hameaux avaient sans doute été rasés pendant les guerres de religion ou pendant la Fronde. Ils avaient déjà été dévastés pendant la Guerre de Cent Ans.

Les habitants possédaient autrefois le droit de pacage dans le bois du Sellier. Les bestiaux des usagers devaient porter au cou une clarine poinçonnée sur une marque de plomb.

On retrouve encore quelquefois de ces clochettes. Elles sont en fer recouvertes d'une couche de laiton.

Le Moulin des Aubres

Tire son nom des aubnaies qui l'entouraient. En 160, dans un article d'inventaire des titres de la forêt, il est dénommé le moulin neuf. Il est tout probable qu'il a dû appartenir à l'abbaye de Ferrières car il touche la ferme de Courvillaine établie à proximité de l'eau selon la règle de Saint Benoît.

En 1685, on l'appelle moulin des aubres dans les registres d'état civil.

Note de marge : A l'origine, a été [...] de forges et belins.

Le Liard *Liard est le nom vulgaire du peuplier noir et la vallée à cet endroit a bien pu être peuplée de peupliers noirs comme on en voit encore.*

*À la fin du 18^{ème} siècle, le hameau possédait encore un moulin.
On en a la preuve dans un acte de baptême de 1685.*

Note de marge : Actionnait une papeterie³⁰.

*Le Liard a été un domaine seigneurial. Jeanne Lecornu, dame
des Liards, a été marraine dans la commune de Chevannes.*

*L'abbaye de Ferrières a possédé des vignes dans la côte du
Liard.*

Moulin du Fosset

Ce moulin qui existe encore est situé au bas du Bourg.

*Fut autrefois une papeterie avant d'être moulin. A cessé de
moudre vers 1900.*

*Champdonné Existe depuis dort longtemps. On le retrouve dans les archives de
la Forêt sous le nom de Champdenier*

*En 1785, Champ de Champdonnet apportait 100 livres de
fermage à l'abbaye de Ferrières*

*En 1791, déclaré bien national, la ferme fut vendue à Leloy des
Guays, député de l'assemblée nationale.*

Les Mancelles

*Pourrait signifier « petite Mance », étendue de terrain nécessaire
à une famille au temps de la féodalité ou « petite Mense »,
revenu d'un d'une communauté ou encore « mense » table à
manger.*

*Dans tous les cas, le mot renferme l'idée d'un domaine peu
important.*

La Boismilleterie

Dans le courant du 17^{ème} siècle, un seigneur nommé Antoine de Guerville, qui possédait une propriété appelée « le bois millet » près de Lorrey-le-Bocage, fit construire une métairie à laquelle il donna le nom de Boismilleterie. Le nom n'apparaît dans l'état civil qu'en 1786. Il était propriétaire également de la Martinière.

Le Moulin du Chesnoy ou du Chassin

Possédait un nom propre dont on a perdu le souvenir.

Aucun document des archives communales ne relate l'existence de cette usine au bas des hameaux du Chesnoy et du Chassin.

Pourtant son existence paraît certaine. A l'endroit où est construite la passerelle qui va du Chassin à Corbelin, la rivière a une déclivité très prononcée.

L'emplacement favorable, des restes de murailles, des débris de toutes sortes, mis à jour en cet endroit.

Le moulin était sans doute déjà en ruines quand le Grand Etang tel qu'il existait du temps de Blanchefort fut créé ou au moins agrandi.

La Pallarderie

Aujourd'hui comprise dans l'agglomération du bourg, constituait autrefois une manœuvrerie qui en était séparée. En 1671, elle était louée 15 livres par an.

Note de marge : Entrée dans la famille Lachaussée le 28 janvier 1788.

La Beaujarderie, la Martinière

Sont des noms qui semblent dériver de noms de famille. Le suffixe « erie » qui implique l'idée d'état, de qualité est la terminaison de plusieurs hameaux ou lieu de la commune : la Clairetterie, la Passellerie, la Praterie.

Le hameau des Renards faisait autrefois partie de la paroisse de Griselles. Dans l'histoire du Gatinais, don Morin parle de la chapelle de Saint Antoine, bénite par lui-même en 1623.

Historique

Aucun document connu ne permet de reconstituer l'histoire de Griselles, mais on peut assurer que son origine est fort ancienne.

Les outils, les armes de pierre trouvés dans la plaine prouvent que le sol a été habité à différentes époques par l'homme préhistorique.

Il y a tout lieu de croire aussi que le sol était inhabitable en se rapprochant de la vallée actuelle, les cailloux roulés qui recouvrent les bords de la vallée attestent que les eaux s'élevaient à ce moment jusqu'au niveau de la plaine.

La durée de l'âge de bronze a dû être relativement courte dans le pays si l'on en juge par les traces qu'il a laissées : une seule hache de bronze, des perles de collier en pierre cuite en matière vitrifiées et teintées en étain, une cuillère en bronze provenant du cimetière, une petite figurine en terre cuite peinte en vert.

Il faut franchir bien des siècles pour arriver à la tradition où la légende nous a rapporté des faits particuliers au pays de l'arrivée des disciples de J.C. envoyés par Saint Pierre pour évangéliser les Gaules (an 50 de notre ère).

L'emplacement actuel de Ferrières était, paraît-il couvert de bois dans lesquels vivaient misérablement dans des cabanes grossières quelques familles qui se livraient à l'extraction et à la fusion du minerai de fer. Agglomération sans doute la plus importante puisque les apôtres de Saint Pierre s'y fixèrent.

Griselles n'existait pas alors comme village mais il a dû prendre naissance au lieu même où il est aujourd'hui pendant l'époque romaine. Un cimetière gallo-romain existait à l'emplacement du cimetière actuel du presbytère et des maisons voisines. En 1858 et

1859, on mettait encore à jour des sarcophages de l'époque gallo-romaine.

Le nom du village romain est tombé dans l'oubli mais qu'il ait existé ou non au temps de l'ancienne Gaule, il est certain que le sol a été témoin de faits remarquables dû en partie au voisinage de Ferrières, centre historique très important dès le début de notre histoire.

L'histoire des deux pays doit être identique puisque l'un dépend de l'autre. Griselles peut donc revendiquer sa part dans les événements qui eurent lieu à Ferrières.

En 451, l'oratoire bâti par l'apôtre Savinien fut brûlé par les Huns. Qui sait si d'autres barbares suivant les voies romaines n'ont pas foulé le sol de notre pays. Le nom de Gâstinais ou pays ravagé peut le laisser supposer.

Après ces invasions terribles et pendant trois siècles, on ne sait rien de l'histoire de la région, ce qui peut supposer le fait d'une dévastation complète. On en est réduit à accepter des légendes, mais grâce aux voies romaines sillonnant la contrée, la vie va renaître et l'abbaye de Ferrières va devenir un centre intellectuel dont le renom universel attirera les rois, les papes et les savants.

Pendant tout le moyen âge et jusqu'à la révolution, Griselles fut sous la dépendance immédiate de l'abbaye de Ferrières ainsi qu'en témoignent de nombreux titres qui existent encore dans la localité.

507

Clovis rebâtit le sanctuaire incendié par les Huns et fit construire la basilique Saint Pierre et Saint Paul.

508

Le même Roi fonda l'abbaye de Ferrières.

521

Le Roi Childbert fait abandon aux Bénédictines de Ferrières de tout le territoire de la région. Il y a tout lieu de croire que vu la proximité de l'abbaye, le territoire de Griselles était compris dans la donation.

607

Théodoric, Roi de Bourgoigne et d'Orléans, alors en guerre contre Clothaire II, roi de Paris, prend d'assaut la ville de Ferrières et tue un grand nombre de bourgeois.

1127

Louis le gros donne à l'abbé Henry la villa de Courvillaine. Peu après, Louis VII cède aux religieux de Ferrières une partie de la seigneurie de Bois-le-roi.

Parmi les 20 grands fiefs jouissant de tous les droits féodaux que possédait l'abbaye aux 17^{ème} et 18^{ème} siècles, on relit ceux de Griselles et de Courvillaine.

A la même époque, l'Eglise paroissiale dépendait aussi du monastère.

D'autres domaines sur différents points de la commune, toute la vallée située entre Griselles et Ferrières, une partie de la forêt faisait partie des domaines des abbés de Ferrières qui devaient en retirer des revenus considérables et cela encore en 1785. La fabrique de l'Eglise de Griselles, la cure de Griselles, les fabriques de toutes les paroisses environnantes possédaient à la même époque des biens importants sur la commune.

Si l'on ajoute à cela les domaines des différents seigneurs, il ne devait rester que peu de choses aux petits propriétaires. Tous les domaines du monastère ne purent jamais être donnés en apanage parce qu'ils étaient placés de part leur donation sous le patronage spécial et unique de la couronne. Il y a lieu de croire que les gens

de Griselles eurent de ce fait des garanties de sécurité et de tranquillité que ne pouvaient espérer ceux des grands fiefs.

De plus puisque dépendant de l'abbaye, le pays profita des chartres de franchise octroyées à celle-ci (chartre de Lorris de Philippe Auguste).

La triste situation des pays de cette époque a pu en être adoucie mais les institutions, les coutumes d'alors n'en subsistaient pas moins : droits seigneuriaux, énormes impôts, haute, moyenne et basse justice (fourches patibulaires de Fontenay) et les moines exerçant tous leurs droits sans être toujours compatissants vis-à-vis de leurs tenanciers.

Il est juste d'ajouter que le monastère a rendu des services appréciables aux pays environnants. Les moines ont défriché de vastes domaines, créé des écoles élémentaires dans les paroisses dépendantes du monastère, une autre école près de l'abbaye sans compter celle de l'intérieur destinée aux moines.

Et puis en tant que forteresse, l'abbaye a eu son utilité pour la campagne et il est hors de doute que les habitants de Griselles y trouvèrent³¹ plusieurs fois un refuge pendant la guerre de cents ans de même que ceux de Bois-le-roi se rabattaient sur la forêt où ils trouvaient quelques maigres ressources et à laquelle ils étaient attachés pour les avantages malgré bien des inconvénients, détérioration des bêtes sauvages, rabattage du gibier pendant les chasses royales.

1357-1421 En 1367, 1421 et 1428, villes et banlieues de Ferrières furent pillées et incendiées par les anglais.

Presque tous les rois ont accordé ou renouvelé des privilèges concernant³² la forêt aux habitants de Bois-le-roi, droit de pacage

pour les pourceaux, usages du bois sec et gisant, du bois mort, du bois vert. Tous ces titres se ressemblent dans le fond et dans la forme.

1568 et 1569 Les Huguenots pillent et saccagent les églises et l'abbaye de Ferrières.

Il y a tout lieu de penser que tout le pays dût avoir à souffrir des guerres de religion et notamment Griselles, paroisse très religieuse. Une église paroissiale et cinq chapelles dont on trouve des ruines. Aux Croisades du 12^{ème} siècle, elle fut représentée³³ par son Seigneur Pierre de Pance. Elle fut aussi la résidence de plusieurs moines bénédictins dont on retrouve la signature dans les actes de baptême.

Les archives communales possèdent une douzaine de titres de Henri IV.

Note de marge : Mémes droits de pacage dans la forêt et ailleurs.

Dans les titres qui suivent, il est question du moulin neuf (sans doute moulin des Aubres actuel) et du pressoir, lieu de justice et d'assemblée, sans doute le pressoir banal de la seigneurie de Bois-le-roi dont il ne reste aucun vestige, ni souvenir.

1625 Cette année fut marquée par une désolante sécheresse.

1648 Sous le règne de Louis XIV, la marquise de Sevigné vint faire un séjour à l'abbaye de Ferrières. Louis XIV vint aussi à Ferrières.

De ce règne, les archives de Griselles possèdent deux titres. Les registres de l'état civil de la commune remontent à 1671. Ils offrent de curieux spécimens d'actes de cette époque, naissances, baptêmes, mariages, décès, inhumations.

Jusqu'à la révolution, c'est-à-dire jusqu'au moment où les registres de l'état civil passèrent aux mains d'officiers municipaux, on trouve un curieux mélange d'actes, d'annotation et documents de toute nature.

Les registres servaient d'agenda. Les curés de l'époque cumulaient toutes les fonctions possibles. Ils étaient notaires et transcrivaient les testaments à la suite d'un acte de décès. Ils étaient architectes et faisaient construire. Ils étaient géomètres et fixaient les lignes de démarcation entre deux paroisses. Ils nommaient les maîtres d'école et les sages femmes (archives de 1694).

1709 La misère à dû être terrible à Griselles après l'hiver 1709. Par l'état civil, on constate qu'en 1710, la mortalité a été bien supérieure aux naissances : 10 baptêmes, 33 décès et pas un seul mariage.

1719 L'été fut d'une sécheresse désolante.

1720 La fabrique de l'église reçoit un don de deux billets de banque royale, l'année même de la chute de la banque. Au temps de Louis XIV et de Louis XV, on constate à Griselles et à Bois-le-roi la présence de nombreux seigneurs et dignitaires de la cour qui n'y étaient pas domiciliés.

1783-1784

Hiver rigoureux, neige abondante et constante.

En 1787, Griselles, comme toutes les paroisses était administré par un syndic, après cette date par une assemblée municipale.

En 1789, Griselles faisait partie de l'Élection de Montargis et de la Généralité d'Orléans.

Note de marge : En 1783-1789, les registres d'état civil de Griselles sont paraphés par J. F. Leloy des Guoys, homme politique très en vue dans la région de Montargis.

En 1790, le département du Loiret est détaché de la Généralité d'Orléans et est divisé en 7 districts, 59 cantons et 367 communes. Griselles fait partie du district de Montargis et du canton de la Selle-sur-le-bied. La commune est alors administrée par une municipalité composée d'un corps municipal et de notables formant le conseil général et par un maire et adjoint.

La constitution de l'an 3 supprime les districts et les administrations communales. La commune est représentée dans l'administration par un maire et adjoint.

La loi du 28 pluviôse an 8 institue les préfetures et les sous-préfetures. Le département du Loiret est divisé en 4 arrondissements, 58 cantons et 363 communes.

Les municipalités communales sont rétablies avec les Maires, adjoints et conseillers.

Griselles est compris dans l'arrondissement de Montargis mais reste dans le canton de la Selle-sur-le-bied.

L'arrêté du 9 vendémiaire an 10 réduit les cantons à 34 mais ce n'est qu'en 1806³⁴ que leur composition est arrêtée. Le Loiret, comme aujourd'hui, compte 4 arrondissements, 34 cantons, 363

communes qui seront réduites à 349 au cours du 19^{ème} siècle. Griselles fait toujours partie de l'arrondissement de Montargis mais passe dans le canton de Ferrières (an 11).

Au point de vue religieux, Griselles était du diocèse de Sens jusqu'au concordat. Alors il est rattaché au diocèse d'Orléans.

Au point de vue judiciaire, il dépendait du bailliage ou châtellenie³⁵ de Ferrières et de celui de Montargis.

En 1791, la commune de Griselles était propriétaire de l'église et cimetière, deux carrefours attenants au cimetière, maison presbytériale³⁶ et 6 arpents d'aubres.

Le premier acte de l'état civil rédigé par un officier public date de janvier 1793, officier nommé par le Conseil Général de la commune.

A dater de ce moment, les registres de l'état civil sont réservés exclusivement à leur destination et n'apportent rien à l'histoire.

Les registres sont parafés en 1793 par François Dupommier, membre du [redacted] pour l'arrondissement.

Sur les matrices cadastrales de 1791, on voit qu'une partie des biens de l'abbaye de Ferrières sont devenus biens nationaux.

Empire

On ne retrouve que fort peu de documents ayant trait aux guerres de l'Empire. Les registres d'état civil contiennent cependant la transcription de quelques actes de décès de soldats morts pendant la guerre d'Espagne 1808-1809.

1815

Quand aux invasions de 1814 et 1815, elles n'ont laissé comme écrit que quelques bulletins de réquisitions adressés à deux des principaux cultivateurs du pays pour la fourniture de paille et

foin au magasin militaire de Montargis et celle de chevaux et voitures pour transport de marchandises.

Lorsque le blocus continental fut mis en vigueur en 1811, l'industrie sucrière alimentée par la canne à sucre des îles d'Amérique est sur le point d'être anéantie. Il a fallu recourir immédiatement à la fabrication de sucre de betteraves.

Par la loi du 15 janvier 1812, les cultivateurs dont l'exploitation était d'une certaine importance furent mis en demeure de cultiver une quantité de betteraves sucrières déterminée ainsi qu'en témoigne un bulletin conservé dans la commune.

Le Maire de la C^{me} de Griselles Mr Noret
Signé Laplace

1852

Les membres du conseil municipal ont prêté serment d'obéissance à la constitution et fidélité au Président de la République.

Le 5 décembre de la même année, le décret de proclamation de l'Empire est copié sur le registre et est lu par le Maire sur la place publique. Cette lecture est suivie du chant du *Te Deum* à l'église.

1853

En 1853, en 1860 et en 1865, cérémonie de la prestation du serment et fidélité à l'Empereur par le maire et ses conseillers.

1858

Adresse à l'Empereur du Conseil Municipal de Griselles à l'occasion de l'attentat du 14 février 1858.

1871

Pendant l'invasion allemande, le bourg ne fut pas occupé. Les allemands n'ont fait que passer. Ils ont campés entre Griselles et Ferrières.

Dans la liste cantonale dressée par la société de secours aux blessés, on relève quatre noms d'habitants de Griselles. Les frais de réquisition exigés par les allemands s'élevaient à la somme de 2550 francs.

D'après l'abbé Patron dans un ouvrage publié en 1873, Griselles remonte à une haute antiquité ainsi que l'atteste l'église souterraine de style romain³⁷ démolie en 1851, le vaste cimetière galle-romain démolé où furent trouvées une grande quantité de tombes.

Quatre châteaux forts entièrement détruits attestent également l'ancienne importance de Griselles.

Le premier était rendez-vous de chasse des Rois de France entre Paucourt et Bois-le-roi lorsqu'ils possédaient le château de Montargis.

Le 2^{ème} était dans la prairie près du bourg.

Le 3^{ème} dans le bourg même sur le terrain du cimetière.

Le 4^{ème} était auprès de la fontaine et en portait le nom.

Note de marge : Château de la Motte entre la fausse rivière et le bief du moulin.

Monuments

Eglise

D'après Edmond Michel, l'église dédiée à St Agnan date de la fin du 12^{ème} siècle.

Il est probable qu'elle ait été bâtie à côté de celle qui existait précédemment. Le mur du chœur de celle-ci existe encore et sépare la propriété de M. de celle de M. .

Elle possède un porche recouvert d'une charpente. Les marches du porche n'existent³⁵ que depuis 1885. Auparavant on entrait de plain pied à l'église. La porte de l'église est de plein cintre. A l'intérieur, aucun objet digne de remarque.

En 1721, reconstruction du maître autel. Nombres de châtelains et de curés sont inhumés dans la nef ou dans le chœur.

Les cloches sont récentes, la plus grosse, Marie Pauline Roseline Marguerite est de 1862, la petite Constance de 1863. La précédente datait de 1556.

Note de marge : La sacristie construite sur l'emplacement de l'une des tours de l'ancien château. En 1850, on a mis à jour les ruines des 3 autres tours. A proximité, existait une crypte roman du roman le plus pur, elle fut démolie.³⁹

L'horloge du clocher a été acquise en 1865. En 1870, le mécanisme d'abord dans le clocher a été transféré au dessus de la route.

Le chœur était la chapelle du château qui existait depuis la fin du 12^{ème} siècle. Au dessus, s'élève le clocher terminé par une flèche de quatre clochetons.

À l'intérieur une voûte en berceau ogive couvre la nef et une voûte d'arêtes modernes couvre le bas côté. Le chœur est voûté en pierre. Les arcs chanfreinés retombent sur des piliers rectangulaires.

Le cimetière qui entoure l'église est plus ancien qu'elle car il se trouve sur l'emplacement du cimetière gallo-romain. Il est aujourd'hui très restreint mais il a dû occuper une bonne partie de ce qui est aujourd'hui la place publique. L'école des filles et la cour ont d'ailleurs été construites sur une partie du cimetière.

De plus, le sous-sol sur lequel repose le bourg de Griselles n'est qu'un vaste ossuaire. On y trouve partout des débris humains à une faible profondeur. On se souvient d'avoir vu un souterrain dans la partie du cimetière qui est aujourd'hui le jardin du presbytère.

L'ancienne chapelle, le château voisin expliqueraient sa présence à cet endroit.

Note de marge : Cimetière : En même temps, on fouilla le vieux cimetière où l'on ouvrit des tombes renfermant des squelettes, du charbon, des médailles romaines et des objets divers [...] Le comte de Brosses a trouvé un bronze de l'Empereur Claude qu'il a donné au musée d'Orléans.

Château de la Fontaine

Le château de la fontaine est de construction récente. C'est Mr le comte de Brosses qui l'a fait construire en 1845 pour remplacer son ancien château existant un peu plus haut et ayant appartenu à la famille de Laplace.

Château de Bois-le-Roi

Il a été construit en 1646 et a appartenu à un seigneur de Bois-le-roi puis à sa famille mariée à un de Verneuil.

Il a été acheté en 1822 par Mr de Villeneuve à Mr de Malteste.

Le parc du château est une superbe propriété peuplée d'arbres d'essences diverses.

Château de Griselles

Construit en 1904-05 à l'est du bourg à l'endroit où se trouvait autrefois le bois du moulin Tossot.

Dans le voisinage, une pièce d'eau de 5500 m² creusée à la même époque et alimentée par la rivière.

Chapelle Ste Anne

Elle existait à l'emplacement de la 1^{ère} maison du bourg en venant de Ferrières, propriété Drouet. C'était un but de pèlerinage célèbre.

Pont du Gril de Corbelin

Ce pont est le plus vieux monument de la commune après l'église. La partie la plus ancienne doit être du 13^{ème} siècle, la plus récente, 4 arches plus élevées que les trois autres serait du 15^{ème} / 16^{ème} siècle.

En amont, les arches sont basses et rectangulaires. En aval, les arches sont hautes et franchement ogivales. Les piles reposent sur un massif de maçonnerie d'environ un mètre de hauteur au dessus de l'eau.

Ponts de Griselles

En 1882, réalisation de la route dite de la Blenière et construction des ponts. Ils sont composés d'un tablier métallique monté sur piles en maçonnerie.

Avant leur construction en 1882, les voitures passaient à gué dans la rivière⁴⁰ à l'abreuvoir actuel, longeant la chaussée qui fut édifiée en 1749 par l'abbé Trélat (on amena 1500 tombereaux de cailloux) et passaient également à gué la fausse rivière à l'emplacement du lavoir actuel pour remonter l'ancien chemin de Bois-le-roi, actuellement jardin de l'instituteur. On accédait à la levée par une passerelle en bois, face au chemin qui longe la propriété de M. Lucien [redacted] après la guerre 1914-18.

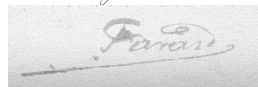
Mairie et école La mairie et l'école des garçons datent de 1878 après 15 ans de délibération. L'école des filles et ancienne mairie a été école mixte, construite en 1834 sur une portion du cimetière.

En 1885, percement de l'allée routière qui passe devant l'église pour rejoindre les ponts.

Bulletins de réquisition

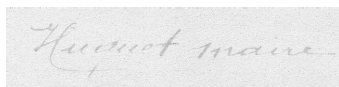
L'adjoint de Griselles requière au besoin le Sr ⁴¹ Noret pour se rendre de suite à Bois-le-roi avec sa voiture et ses ⁴² deux chevaux pour les ordres de Mr le Commandeur

En mairie de Griselles, le 21 juillet 1815



Farail

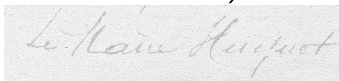
Nous, Maire de Griselles nous requière le Sieur Columeau de fournir 50 bottes de foin pour le magasin militaire de Montargis ce 18 août 1815




Hugnot maire

Nous, maire de Griselles requière le Sieur Noret d'une voiture attelée de deux chevaux pour se rendre ⁴³ sur la place de Montargis à 4 heures du matin.

6 sept 1815

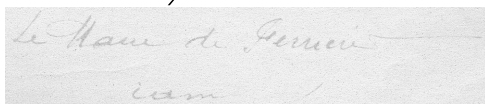


Le Maire Hugnot

Je soussigné Maire de Ferrières certifie qu'il a été requis par les troupes Russes sur le Sieur Louis Noret de la commune de Griselles un cheval  poil blanc moucheté âgé de 4 ans et qui en sa présence a été dirigé sur Montargis pour servir au guide demandé pour cette direction, et lequel n'a pas été rendu comme il a été promis.

Pour quoi, j'ai délivré le présent pour utile envers qui de droit, au porteur propriétaire du cheval.

Ferrières, le 13 février 1814



Le Maire de Ferrières
iam

- En*⁴⁴ *Construction du lavoir communal*
- 28 mai 1922* *Inauguration du monument aux Morts de la guerre 1914-1918.*
- 1922-1923* *Construction de l'enceinte du nouveau cimetière et transfert de l'ancien calvaire qui se trouvait dans l'ancien cimetière au sud de l'église.*
- 1357* *Premières troupes anglaises de Robert Knowles envahissent et pillent la région. S'établissent au château de Chantecog. Le pays fut délivré par du Guesclin qui racheta la forteresse de la Selle-sur-le-tied.*
- 1380* *En 1380, une ordonnance contraignit les gens de Griselles et de Fontenay à contribuer à l'entretien de la citadelle de l'abbaye où ils se réfugiaient en cas de danger.*
- 1625* *Mr Duval⁴⁵ curé de Griselles et professeur à l'abbaye de Ferrières*
- 1623* *La Chapelle des Renards est bâtie par Anthoine L'Hosse, lieutenant au baillage de Montargis. Elle fut bénite par don Morin. Les Renards faisaient partie de Griselles.*
- 1710* *Après le grave hiver de 1709 - 33 décès.*
- 1712* *Décès de noble homme René Oxon, seigneur de Bois-le-roi.*

- 1721 4 fév. — Inhumation dans l'église de Louis Vauvet, maître maçon sculpteur de pierres à Montargis, mort accidentellement en travaillant au retable du Maître Autel.
- 1721 7 nov. - Jour de St Agnan, bénédiction du Maître Autel.
- 1726 Sieur Audibert receveur à Courvillaine.
- 1730 22 Déc. - Inhumation de la femme de Charles Gauthier, marchand d'allumettes originaire de Loisé (Sens) décédée chez Aignan Pepin.
- 1730 27 décembre - Décès du Sieur Jean Oxen du corps du roi, 60 ans, ci sa ferme de la Renée.
- 1737 16 juin — inhumation à l'Eglise de J.B de St Fien, curé ayant desservi la paroisse pendant 44 ans.
- 1737 16 juin — Edme Trélat, curé de Chevannes devient curé de Griselles. Décède le 31 août 1769 à l'âge de 80 ans. Il a été enterré dans l'église. Il avait quitté la cure le 3 nov. 1767. Il a desservi la paroisse 30 ans.
- 1738 Septembre — Enterrement de 30 enfants.
- 1786 7 sept. - Renouvellement de la bénédiction de la chapelle de Bois-le-roi sous l'invocation de Ste Anne à la réquisition de messire Philippe Thévenin de Verneuil. Elle avait déjà [été]

lénite le 5 août 1751 en présence de M.M les curés de Branstes
et de Dordives.

- 1765 Enterrement de Charles Martin 45 ans, garde vente de la forêt
de Montargis (assassiné)
- 1766 11 Août - Mariage à la chapelle de Bois-le-roy de Melle
Anne Thévenin de Verneuil avec Jean Baptiste de Fournizi,
receveur à Besancon, fils de l'intendant de Bourgogne.
- 1787 3 nov. - Mariage à la chapelle de Bois-le-roi de Melle
Geneviève Thévenin de Verneuil avec Pierre Besnier, écuyer
fils de Nicolas Besnier, ancien échevin de la ville de Paris.
- 1792 le 20 mars — Les fonds baptismaux qui étaient au milieu du bas
côté de l'Eglise vis-à-vis du dernier pilier ont été placés dans
l'encoignure par ordre de M.M Gauthier, curé et Fillault,
prêtre.
- 1792 Dernier acte des registres paroissiaux :
Mariage du citoyen François Michel Fabiothe de la Motte et
de la citoyenne Antoinette Delage, veuve de Jacques Philippe
de Verneuil.
- 1786 Bénédiction de la croix de la Boismilleterie le dimanche 24
sept.
J'ai, prêtre curé soussigné, été processionnellement lénir la croix
de la réquisition d'Etienne Lachaussée qu'il a fait faire à ses
frais par permission obtenue de Monsieur l'abbé Adreencourt.

Vicaire Général, lors de la tournée pour la confirmation, et ce en présence de Julien Pelletier, de Maître Charles Lisieul, d'Agnan Pointlane, de Pierre Lebigre, Pierre Biécy et de plusieurs autres.

Les Ronces^a

Le 28 août 1495, Philippe, prêtre religieux de notre dame de flotin (près Boiscommun), prieur de Ste Verice (Véronique), de la route de La ronce des ferrières reconnu avoir baillé, cédé à titre de cens et rentes annuelles, promis, garantis, etc... a Jean De Lorme L'ainé, Jean De Lorme Le Jeune et antoine de Lorme frère, demeurant à La ronce a La vie durante d'eux aux plus vivant de Leurs enfans, né ou a naistre et 59 ans après en suivant finis etc.

(1^o) 10 arpens de terre encluse d'un fossé d'un côté et de L'autre côté étant Les Ladotte capelle^b de La ronce et esuels 10 arpens a deux mesures.

(2^o) plus une pièce de terre hors Laditte borne, étant audit lieu près Laditte porte de Laditte chapelle contenant 30 arpens ou environ, tenant aux dits preneurs, d'autre au chemin tenant de ferrières a Sens, aboutissant a jeanneau et audit prieur.

et seront tenus lesdits preneurs de faire 3 maisons : 2 esdits 10 arpens, et une bonne et convenable esdits 30 arpens. De la toussaint qui vient en un an, et tenir, soubtenir et maintenir lesdistes maisons en bon état et convenable.

^a Article de journal de date inconnue. Le texte original provenant des Archives départementales de l'Yonne n'a pas été modifié.

^b Près de la dite chapelle

et détiennent à Luy ledit prieur et a ses successeurs prieurs, les lieux ou souloit °estre La maison dudit prieur et aisance d'icelle qui peut bien tenir environ un arpent sauf que lesdits preneurs auront leur trait au puit.

Cela pour le prix et somme de :

- *20 sols parisis de cens et rentes (annuelles) pour les 10 arpens : un chapon et une mine de bled froment, mesure de ferrières pour chaque maison.*
- *14 sols parisis pour chacun des 30 arpens : 2 sols parisis, une mine de bled et un chapon pour la maison.*

Notes de fin d'article :

- *La route ne passait peut être pas au même endroit que maintenant.*
- *La chapelle était en bordure du bois et du chemin qui même directement de la Petite Ronce à Ferrières (vestiges de croix).*
- *Le prieuré simple de la Ronce (Egriselles près Ferrières) dépendait du prieuré commanditaire de Flotin, lequel dépendait de l'abbaye de St Jean les Sens (chanoines réguliers de St Augustin).*

^e « soulait » signifie « . . . avait coutume d'être . . . »

Griselles^d

La localité remonte à une haute antiquité. On en trouve des traces nombreuses dans quatre ou cinq anciens châteaux, trois ou quatre chapelles, un monastère, un pont et des fouilles. Le nouveau cimetière est situé à l'emplacement de l'ancien château du bourg de Griselles. Il était flanqué de quatre tours et possédait une chapelle. Vers 1850, on a mis à jour les fondations de trois de ces tours et des ruines de la quatrième tour, on a élevé l'église actuelle. L'ancienne chapelle du 12^{ème} siècle constitue le cheeur de la nouvelle église. Il existait près de là une crypte souterraine du roman le plus pur. Elle fut aussi démolie. En même temps, on fouilla le vieux cimetière où l'on découvrit des squelettes, du charbon, des médailles romaines, des objets divers et, marque distinctive, des pierres servant d'oreillers aux têtes des morts.

M. le comte de Brosses a trouvé un bronze de l'Empereur Claude qu'il a donné au musée d'Orléans.

Le château de Bois-le-roi a été construit par Louis le jeune au 12^{ème} siècle. Il a servi de rendez-vous aux rois de France qui, maîtres du château fort de Montargis, s'y rendaient pour chasser. Ce château a été détruit. Le château actuel est plus récent.

^d Ce texte d'auteur et de date inconnus a servi de référence à E. Lachaussée dans son propre manuscrit et on retrouve dans ce dernier de nombreux éléments provenant de ce texte.

^e Note ajoutée en marge « On parle ici du cimetière aujourd'hui désaffecté qui se trouvait au sud de l'église. ».

Le château de la Fontaine qui appartient aux descendants du comte de Brosses ci-dessus cité a été édifié auprès des ruines d'un ancien manoir féodal et de la fontaine dont il avait le nom.

On voit dans une prairie voisine du bourg des pans de murs, des fossés, des débris de herse, ruines provenant d'un ancien manoir seigneurial^f. Enfin, un lieutenant général de Montargis, au commencement du 16^{ème} siècle, Anthoine L'Hosse possédait au lieu dit Les Renards un château également disparu. Il y avait fait annexer une chapelle consacrée à Saint Antoine, patron des anachorètes^h. Il ne reste de tout cela que de vagues ruines.ⁱ

Une chapelle dédiée à Sainte Anne était un but de pèlerinage célèbre. Elle a été transformée en grange.

Une croix plantée au milieu du bois de la Rence commémore le souvenir d'une chapelle consacrée à Sainte Véronique.

En 1855, le comte et la comtesse de Villeneuve-Bargemont construisirent une école de filles et restaurèrent la chapelle de Bois-le-roi qu'ils lui annexèrent. La loi de séparation a annulé cette œuvre.

Au lieu dit de la ferme de Courvillaine, des débris de clôture, de cellules et des vestiges de peinture à fresque. Il y avait là, au 17^{ème} siècle, un couvent des moines blancs de l'ordre des

^f Partie rayée et annotée en marge par le texte suivant « A été vendu à Mr D'Estaing en 1925 »

^g Une annotation de marge presque illisible semble être « château de la Mothe »

^h Religieux vivant dans la solitude.

ⁱ Note de bas de page « La chapelle désaffectée existe toujours »

Genovéfains. Ils construisirent, en leur temps sur la rivière de Cléry, un pont à sept arches illustrés de leurs écussons qu'on aperçoit encore.

¹ *Ordre de Sainte Geneviève.*

L'abbé Trélat, curé de Chevannes et Griselles⁶

M. l'abbé Edme Trélat, qui fit faire le gué et le pont de l'abreuvoir au bas de l'église de Griselles, est un des nombreux membres de sa famille à porter ce prénom.

Avant d'entreprendre à Griselles, en 1749, ce travail de romain (4500 tombereaux de cailloux), il avait déjà réalisé d'autres améliorations matérielles à Chevannes en 1721. C'est à lui qu'on doit l'armoire de la sacristie, les fonts baptismaux et le banc d'œuvre, exécutés par Lafon, menuisier à Ferrières (Registre des Baptêmes de Chevannes). Il n'a pas signé, mais c'est bien son écriture.

Il était à Chevannes dès 1716, et quoique simple diacre à 27 ans, il aida l'abbé Castagne, curé, qui y resta au moins jusqu'au 15 mai. Ensuite, il signe « diacre curé », soit seul, soit avec un prêtre des environs, du 24 juin 1716 à la fin de 1736. En 1727, à l'inhumation du curé du Bignon, il signe « curé de Chevannes ». Enfin, en 1737, il devient curé de Griselles, et c'est à ce titre qu'il s'occupe des « pont et chaussée » de Bois-le-Roy avec M. Gaillard, lieutenant général au bailliage de Montargis, il y a 200 ans.

Le 5 octobre 1751, accompagné de M. Salmon, curé de Dordives et de M. Gibon, curé de Brantes, il renouvela la bénédiction de la chapelle du château de Bois-le-Roy, « appartenante » à M. Trévenin de Verneuil ; la permission lui avait été accordée par M. d'Hesselin, vicaire général de Sens ; le Gâtinais, en effet, était à cette époque, du diocèse de Sens.

⁶ Ce texte est également un article de journal non référencé publié vers 1935-1940.

*Il quitta la cure en 1767 et mourut en 1769, « âgé de 80 ans ou environs ». Il fut inhumé dans l'église de Griselles le 31 octobre.
(Archives municipales de Griselles)*

Notes

¹ *Echinoderme* : Francisation du latin scientifique *echinodermata*, tiré du grec *ekhinos*, « hérissón, oursin », et *derma*, « peau ». Invertébrés marins à symétrie rayonnée pentamère, caractérisés par un système aquifère et par la présence de formations calcaires dermiques. L'embranchement des Echinodermes compte de nombreuses espèces fossiles. Les oursins, les étoiles de mer font partie des Echinodermes.

² *Silifié* : forme ancienne de « silicifié » - transformé en silice

³ *Rostre* : Partie saillante de l'interambulacre

⁴ *Bélemnites* : Du grec *belemnites*, « pierre en forme de flèche », de *belemnon*, « trait, javeline ». Mollusque céphalopode fossile, répandu dans les terrains jurassiques et crétacés, qui ressemblait à la seiche et dont on trouve souvent le rostre

⁵ *Chéloniens* : Dérivé du radical de chélonée, « grande tortue de mer », du grec *khéloné*, « tortue ». Ordre de reptiles caractérisés par une carapace rigide recouverte de larges écailles, un bec corné, une queue et des membres courts, dont le type est la tortue.

⁶ *Limonite* : Oxyde de fer hydraté, de couleur rouille ou ocre jaune (on dit aussi Hématite brune ou Fer limoneux) - formule = $2\text{Fe}_2\text{O}_3 \cdot 3\text{H}_2\text{O}$

⁷ *Hématite* : Oxyde ferrugineux, d'un brun rougeâtre, qui est un minéral de fer très répandu - formule = Fe_2O_3

⁸ Orthographié « conséquend »

⁹ Faut-il lire « l'altitude moyenne du lieu » ?

-
- ¹⁰ Note en marge de l'auteur : « Voir matrices cadastrales 1791. Dans l'état civil du 18^{ème} siècle, on trouve quantité de vigneron. »
- ¹¹ Orthographié « fourni »
- ¹² La phrase exacte de l'auteur est « ... pendant les crues de la rivière... ».
- ¹³ Orthographié « écorse »
- ¹⁴ Orthographié « pour qu'il y fassent »
- ¹⁵ Pas de reprise d'orthographe dans cette partie.
- ¹⁶ La phrase exacte est « ... et **en** cire brune ... »
- ¹⁷ Orthographié « troglodites »
- ¹⁸ Note en marge : « Recensement fait par Mr Bouteville et E. Lachaussée »
- ¹⁹ Orthographié « ... le bourg à subit ... »
- ²⁰ La phrase exacte est « ... pour faire place de nouvelles qui on à bâti »
- ²¹ La phrase exacte est « ... la paillarderie considéré ... »
- ²² Le total fait en réalité 236 maisons.
- ²³ La syntaxe du texte qui suit et qui décrit l'ensemble des hameaux de Griselles n'a pas été modifiée et est conforme à l'original. Seule l'orthographe a été corrigée (voir notes suivantes).
- ²⁴ Orthographié « vieilles ».
- ²⁵ Orthographié « lequel »
- ²⁶ Orthographié « ... de plus ont voit encore ... »
- ²⁷ « Emmergée » dans le texte.
- ²⁸ Une version rayée indique « Le fait n'est pas invraisemblable ».

²⁹ Les deux orthographes « Baumarchais » et « Beaumarchais » sont utilisées.

³⁰ Texte rayé : A l'origine, ce moulin a dû actionner des forges et des Betins à fer comme celui de Corbetin.

³¹ La phrase exacte de l'auteur est « ... que les habitants de Griselles y trouveraient plusieurs fois un refuge... ».

³² Orthographié « consernant »

³³ Orthographié « ... elle furent représentés ... »

³⁴ Non lisible dans le texte d'origine.

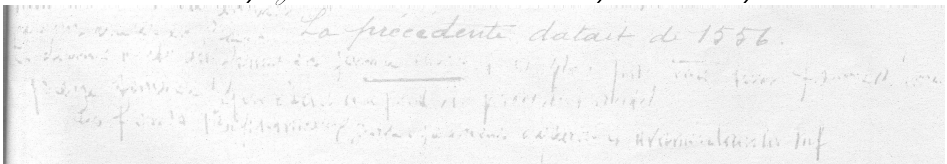
³⁵ Orthographié « ... baillage et chatelline ... »

³⁶ Orthographié « prestylériale »

³⁷ Doit-on comprendre « roman » et non pas « romain » ?

³⁸ La phrase exacte est « Les marches du porche existent que depuis 1885. ».

³⁹ Une note de bas de page totalement illisible est reproduite ci-après.



⁴⁰ Une partie rayée : « ... et les pétons par une passerelle en bois... »

⁴¹ Abréviation de « Sieur »

⁴² Orthographié « ... et ces deux chevaux... »

⁴³ Orthographié « ... pour ce rendre ... »

⁴⁴ *Date absente dans le manuscrit*

⁴⁵ *Le nom est peu lisible, voir fac-simile :*